

Le pari de la solidarité communautaire de Pro Senectute Vaud

Des aînés prennent en main leur quotidien

Depuis huit ans, une quinzaine de «Quartiers Solidaires» sont nés de l'initiative de Pro Senectute dans le canton de Vaud. Leur but : faciliter l'intégration des personnes âgées dans leur quartier et améliorer leur qualité de vie. Cette nouvelle solidarité communautaire est une véritable alternative au bénévolat traditionnel, qui rend à la personne âgée sa capacité d'action.

Anne-Marie Nicole

En ce vendredi soir, ils sont près de 130 à prendre place dans la Grande salle au cœur de la ville de Prilly, près de Lausanne. Ils répondent à l'invitation que Pro Senectute Vaud a lancée aux aînés de Prilly-Centre, dans le cadre du projet de «Quartiers Solidaires». Ils sont accueillis par Joaquin Salazar, animateur de proximité, et ses collègues. Quelques habitants de Prilly Nord les ont rejoints, venus témoigner de leur expérience, eux qui sont déjà engagés dans un tel projet depuis 2007. L'objectif de ce forum est de restituer aux habitants les résultats d'une enquête sur les conditions de vie menée l'an dernier auprès des personnes âgées de plus de 55 ans vivant dans le centre de la commune. Pour dresser cet état des lieux, un «diagnostic communautaire» a passé en revue des thématiques telles que le sentiment d'appartenance, les liens sociaux, la mixité intergénérationnelle, ou encore les transports et la mobilité. C'est aussi cette enquête qui a permis de juger de la faisabilité du projet.

Alain Gilléron, le syndic de Prilly, a saisi l'occasion de cette assemblée pour réitérer l'entier soutien de la municipalité au

projet, comme elle l'avait d'ailleurs déjà fait pour le programme développé dans le haut de la commune. «Ce projet ne se réalisera que si vous vous l'appropriez», a-t-il rappelé aux habitants présents. Ajoutant – élections obligent ? – que si les représentants communaux sont convaincus de la démarche communautaire, «ils ne sont pas immuables ; des relais au sein du quartier sont par conséquent nécessaires pour faire vivre le projet». Le coup d'envoi officiel de la construction du «quartier solidaire» de Prilly-Centre est ainsi donné. L'initiative prillérane s'ajoute à la quinzaine d'autres projets en devenir ou autonomisés, aux quatre coins du canton, à Bellevaux, Lausanne, Yverdon, Gland, Clarens, Vallorbe, etc.

Les prémices de la démarche

L'aventure des «Quartiers Solidaires» démarre il y a une dizaine d'années. Alain Plattet, responsable de l'unité de travail social communautaire de Pro Senectute Vaud, raconte que tout a commencé en 2002, avec la fermeture d'un centre de rencontres pour seniors. Et c'est à ce moment que la démarche est née, s'inspirant de toutes les réflexions accumulées pour essayer de comprendre comment s'adapter aux besoins de la personne âgée.

Ainsi, après avoir approché les bénéficiaires, puis investigué longuement sur le terrain, «nous avons tenté le pari de la solidarité com-

munautaire». But de l'opération: intégrer les personnes âgées au sein de leur quartier, combattre la solitude et améliorer leur qualité de vie par le biais de diverses actions – aménager un lieu de rencontre, éditer un journal local, créer des groupes d'intérêts, organiser des tables d'hôtes ou le café du mercredi du matin... Certains «Quartiers Solidaires» bien ancrés ont même constitué une association de quartier forte pour assurer la pérennité de la démarche.

Il n'est pas question ici de livrer des solutions prêtes à l'emploi.



Quelque 130 personnes, habitants et professionnels du réseau médico-social, ont assisté au forum destiné à restituer le «diagnostic communautaire» réalisé dans leur quartier l'an dernier. Photos: amn

Mais attention, il n'est pas question ici de livrer des solutions prêtes à l'emploi. Le succès du projet réside dans l'implication active des principaux bénéficiaires: les personnes âgées. Car si c'est de la vie d'un quartier dont il est question, au final, ce sont bel

«Notre travail, c'est de redonner la parole aux personnes âgées.»

et bien les personnes âgées qui sont au cœur du dispositif. Il s'agit donc de tirer parti de «la force citoyenne des aînés dans leur quartier» et de les inviter à «devenir auteurs et acteurs de leurs propres projets, centrés sur la qualité des relations et de l'utilité sociale». A terme,

l'idée est de favoriser la création d'une culture forte capable de cimenter la communauté. «Généralement, si le chef d'un réseau s'en va, le réseau meurt», explique Alain Plattet. «Notre travail, c'est donc de gommer les différences de pouvoir, de redonner la parole aux personnes âgées, et de les responsabiliser.» Et c'est là aussi, pour Alain Plattet, toute la différence entre bénévolat ou

volontariat social et solidarité : «Le bénévolat est une action qui apporte une réponse dans un cadre donné, tandis que la solidarité est un acte citoyen par lequel l'acteur choisit son champ d'action.» Cette solidarité de proximité présente aussi l'avantage non négligeable de décharger les services sociaux et de soutenir les proches des personnes âgées.

Un précieux partenaire

C'est le quartier lausannois de Bellevaux qui sert, dès 2003, de laboratoire. Cette première démarche communautaire a en effet permis de tester puis de formaliser les étapes, d'esquisser la méthodologie «Quartiers Solidaires» (lire l'encadré). «Nous nous sommes véritablement immergés dans le quartier, auprès des habitants; nous avons appris de nos erreurs, de nos faux pas, de nos oublis; nous avons réévalué l'importance de l'analyse préliminaire du terrain», raconte Alain Plattet. Le projet de Bellevaux a pris presque sept ans pour prendre forme. Aujourd'hui, il en faut quatre ou cinq, parfois même moins, avant qu'un projet ne vole de ses propres ailes.

La Fondation Leenaards, qui consacre une part importante de ses ressources à l'amélioration des conditions de vie des aînés, est immédiatement séduite par le concept, qui constitue une solution novatrice en termes d'action sociale. «En collaboration avec les réseaux officiels, des «réseaux spontanés» de proximité se constituent: ils naissent sous l'impulsion des habitants et au fur et à mesure des étapes du projet», écrit notamment Michel Pierre Glauser, le président de la Fondation. La Fondation décide alors d'être le partenaire de Pro Senectute Vaud, de l'accompagner dans cette phase expérimentale, puis dans le développement de la méthodologie. Elle soutient les actions conduites sur le terrain et les travaux de recherche et d'évaluation des résultats obtenus; elle mobilise les compétences d'une équipe de coordination et d'experts issus des milieux médico-sociaux et académiques. >>



Alain Plattet, responsable de l'unité de travail social communautaire de Pro Senectute Vaud. Son rêve: que la culture communautaire devienne un choix évident face aux besoins sociétaux actuels.

Aujourd'hui, la Fondation est toujours présente et continue d'apporter son soutien aux «Quartiers Solidaires» qui ont émergé depuis celui de Bellevaux.

«Au début, nous ne pensions pas que nous irions si loin ! Nous avons investi des milliers d'heures dans ce projet, ce que nous n'avions jamais fait auparavant. Mais tout le monde y a cru.» Le recul n'est pas suffisant pour véritablement tirer un bilan sur le long terme, mais «à ce jour, aucun projet n'est mort, et les résultats, en termes de communauté et d'activité, sont mêmes impressionnants ; en cinq ans, la vie des quartiers à Bellevaux, Prilly-Nord ou Vallorbe a bel et bien changé», constate Alain Plattet. Son rêve: que la culture communautaire devienne un choix évident face aux besoins sociétaux actuels.

A Prilly-Centre, le processus démarre. La phase exploratoire est terminée. Commence celle de la réflexion, de la communication et de la convivialité, où les habitants prennent conscience qu'ensemble ils peuvent se réapproprier leur quartier. Les langues se délient aussi. En ce vendredi soir, dans la Grande salle au cœur de Prilly, un théâtre-forum organisé par une poignée d'habitants leur donne l'occasion de s'exprimer publiquement sur des préoccupa-



Animateur de proximité, Joaquin Salazar accompagne le projet «Quartiers Solidaires» de Prilly-Centre.

tions du quotidien – la cohabitation avec les jeunes et la solitude, en l'occurrence – et de se confronter à leurs propres valeurs et normes sociales. Après le repas, les convives feront plus ample connaissance au rythme de la valse ou du tango. Ils pourront échanger les cartes de visite personnalisées portant le libellé «faisons connaissance», préparées par l'équipe de Joaquin Salazar. ●

La méthodologie «Quartiers Solidaires»

«Créer, au sein d'une communauté, les conditions préalables qui permettront aux personnes âgées de prendre conscience de leurs multiples options de vie», tel est le but premier des «Quartiers Solidaires», formulé par Pro Senectute Vaud. Pour ce faire, l'association, avec l'appui de son partenaire la Fondation Leenaards, a développé une méthodologie issue de huit années d'expérimentation dans une quinzaine de quartiers, et qui vise à guider l'accompagnement d'un projet sur le terrain.

Organisé selon les principes de la recherche-action, qui favorise l'émergence de compétences et l'implication des personnes concernées, le concept se déroule en cinq étapes, d'une année chacune en moyenne. Auparavant une analyse préliminaire aura permis à un groupe ressources, réunissant des représentants politiques, institutionnels, médico-sociaux, paroissiaux, associatifs, etc., de juger de la faisabilité d'un projet de «Quartiers Solidaires».

L'exploration. Cette première étape permet d'investir le quartier, pour «questionner les couleurs locales», définir les besoins et les ressources spécifiques des personnes âgées, d'une part, des acteurs des réseaux professionnels ou non d'autre part. A ce stade du projet, une convention de collaboration est passée entre Pro Senectute Vaud et les autorités concernées, politiques ou institutionnelles, pour une durée d'une année. La commune de Prilly consacre en moyenne 75'000 francs par année pour chacun de ses deux projets «Quartiers solidaires», de la première à la dernière étape.

La construction. Une nouvelle convention est proposée, pour une durée de deux à quatre ans environ. Durant cette seconde phase, les animateurs de proximité organisent des forums communautaires, lieux de réflexion, d'échanges et de prise en main des projets. Les retraités travaillent sur des problématiques auxquelles ils souhaitent apporter une réponse en priorité, créent

des groupes de travail et commencent à élaborer des projets précis. Il n'est pas rare que des proches et d'autres habitants du quartier s'associent à la démarche – «Nous n'avons jamais vu des aînés organiser leur vie de quartier sans penser aux plus jeunes !», affirme Alain Plattet.

L'émergence des projets. Les premiers projets concrets émergent. Après des moments de doute et de méfiance, cette étape favorise la confiance et l'enthousiasme des personnes impliquées. Des groupes «Terrain» s'organisent pour coordonner et suivre les projets.

La réalisation. Les projets se concrétisent sur le terrain, la réflexion se poursuit au sein des forums, de nouvelles personnes se joignent à la démarche, les groupes de travail se stabilisent. Si la méthodologie est la même pour tous les projets «Quartiers Solidaires», la démarche est un ajustement continu. Les événements, les actions et les activités organisés sont propres à chaque lieu, aux ressources et aux envies des habitants.

L'autonomisation. Durant cette cinquième étape, une évaluation collective particulière a lieu, réunissant tous les partenaires du projet – Pro Senectute, les signataires de la convention, les professionnels et les habitants. Elle sert à évaluer la satisfaction des aînés, mais aussi à mesurer l'avancement du processus et son degré d'autonomie. S'il est établi que les habitants et les partenaires pourront agir seuls, alors l'animateur de proximité les aide encore à clarifier leurs objectifs, leurs rôles et leurs responsabilités réciproques, avant de se retirer pour laisser vivre le processus local.

«Cette autonomisation est une condition nécessaire à toute démarche de développement communautaire», écrit Pro Senectute Vaud. «Fondé sur l'implication citoyenne de la communauté, non seulement le processus local qui se poursuit est autonomisé, mais il s'inscrit sur le long terme.» amn